

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

D.CN.2023-69

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS, ALIÉNATIONS, ÉCHANGES, BAUX, SERVITUDES ET ÉVICTIONS POUR L'ANNÉE 2022

Rapporteur : Nora SEGAUD-LABIDI

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le **31 MARS 2023**

Délibération publiée le 3 avril 2023

Le vingt sept mars deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt mars deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, AVET LE VEUF Elodie, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CECCHINEL Lola, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GÉRY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, JULIEN Charlotte, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SAUTY Yannis, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), BOUVERAT Evelyne (pouvoir à COHEN Guillaume), DIJEAU Isabelle (pouvoir à LAYDEVANT Christiane), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), PEUGNIEZ Eric (pouvoir à DEGENNE Jean-François).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PESSEY Tony

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS, ALIÉNATIONS, ÉCHANGES, BAUX, SERVITUDES ET ÉVICTIONS POUR L'ANNÉE 2022

Rapporteur : Nora SEGAUD-LABIDI

L'alinéa 2 de l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales dispose que "Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune."

C'est dans ce cadre que sont présentés en annexe de la délibération, les différents tableaux retraçant le bilan des acquisitions, aliénations, échanges, servitudes, baux de longue durée et évictions des exploitants agricoles, opérés par la commune sur l'année 2022.

Il est toutefois précisé que la date du transfert de propriété à prendre en compte est celle de l'échange de consentement sur la chose et sur le prix, et non celle de la signature de l'acte authentique ou du paiement, soit concrètement, la date à laquelle le conseil municipal délibère sur la transaction. Cela signifie que le bilan retrace toutes les opérations décidées en cours d'année, mais que les paiements ou les encaissements peuvent intervenir les années suivantes.

Ainsi, pour l'année 2022, le bilan se résume ainsi :

	Acquisitions	Aliénations	Échanges	Baux	Servitudes	Évictions
Nombre	17	3	2	1	3	0
Montant à verser	9 637 482,49 €		520 €		0 €	
Montant à percevoir		1 171 650 €	520 €	1 320 000 €	0 €	

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions, aliénations, échanges, servitudes, baux et évictions tels que décidés par la Ville pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal en PREND ACTE

Le Secrétaire de séance
PESSEY Tony
Signé électroniquement par :
Tony PESSEY
Date : 31/03/2023
Qualité : Conseiller municipal

Pour extrait conforme
Par délégation du Maire
Signé électroniquement par :
Christelle BRANDO
Date : 31/03/2023
Qualité : Cheffe de service



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

ACQUISITIONS 2022

DATE ET N° DÉLIBÉRATION	DATE ET N° DE LA DÉCISION	NATURE ET OBJET DE L'ACQUISITION	LOCALISATION	REFERENCES CADASTRALES	IDENTITE DU VENDEUR	AVIS DU DOMAINE DATE ET MONTANT	CONDITIONS DE L'ACQUISITION	MONTANT	ANNOTATIONS
	21 janvier 2022 - n°98 - 2022	Acquisition par voie de préemption d'un appartement et ses dépendances à usage de cave appartenant à Monsieur Pierre JOUANLANNE.	215 avenue d'Air les Bains (Seynod)	268 BB n°32 - lots n°3 et n°16	Monsieur Pierre JOUANLANNE	04 janvier 2022 - 335 000€	Préemption au prix figurant dans la DIA	335 000,00 €	Acte signé les 14 et 21 avril 2022
2022 - n°111 du 4 avril 2022		Fin des conventions de portage par le GRAND ANNECY sur 3 propriétés.	8 rue des pavillons 4 chemin de Golemme 6 rue de Malaz (Annecy)	AT n°85 AZ n°7 BB n°102 - n°357 - n°360	GRAND ANNECY	25 novembre 2022 : 250 000 € 28 novembre 2022 : 225 000 € 25 novembre 2022 : 450 000 €	Comptes versés par la ville en déduction	685 993,49 €	
	28 avril 2022 - n°296 - 2022	Acquisition par voie de préemption d'un terrain appartenant aux Consorts GILBRIN-VAL.	32 rue Centrale (Annecy-le-Vieux)	011 AP n°44	Consorts GILBRIN-VAL	13 avril 2022 - 485 000€	Le DIA comprenait d'autres terrains et un bâtiment hors zone de préemption	0,00 €	Cette décision a fait l'objet d'une mise en demeure d'acquiescer la totalité (voir n° 417-2022)
	3 mai 2022 - n°314 - 2022	Acquisition par voie de préemption d'un bâtiment à usage de locaux de stockage et de bureaux appartenant à la SCI de la SCIERIE.	12 bis route de Chevannes (Cran-Gevrier)	083 AR n°321, n°322, n°592, n°594 et n°589	SCI DE LA SCIERIE	19 avril 2022 - 1 000 000€	Préemption au prix figurant dans la DIA	1 000 000,00 €	Acte signé le 28 juillet 2022
	3 mai 2022 - n°319 - 2022	Acquisition par voie de préemption d'un auvent et grange en état vétuste appartenant à Monsieur DUFOURMET.	12 bis route de Chevannes (Cran-Gevrier)	083 AR n°326	Monsieur DUFOURMET	19 avril 2022 - 700 000€	Préemption au prix figurant dans la DIA	700 000,00 €	Acte signé le 26 juillet 2022
2022 - n°130 du 23 mai 2022		Dans le cadre d'un programme de construction au vue d'aménager un parc public et d'assurer une continuité de la voie publique la ville fait l'acquisition de terrains appartenant à FASL PRAZ DU FIER situés à l'adresse "Champ Bouf".	Laudil " Champ Bouf" (Pringy)	217 AK n°224, n°226 et n°227	ASL PRAZ DU FIER	non-requis	sans	0,00 €	
2022 - n°146 du 23 mai 2022		Acquisition d'un appartement et de ses 4 caves situés dans le périmètre d'aménagement du secteur du Pont Neuf, appartenant à Monsieur et Madame VANDENBROUCK-NICOLAS.	16 avenue du Pont Neuf (Cran-Gevrier)	Lots n°212, n°214, n°215, n°216 et n°221 sis sur la parcelle 093 AN n°181	Madame et Monsieur VANDENBROUCK-NICOLAS	8 avril 2022 - 198 000 €	sans	198 000,00 €	Acte signé le 2 décembre 2022
	29 juillet 2022 - n°417 - 2022	Acquisition par voie de préemption de plusieurs parcelles appartenant aux Consorts GILBRIN-VAL, suite à une mise en demeure d'acquiescer au titre de l'article L213-2-1 du code de l'urbanisme de la propriété.	32 bis rue Centrale (Annecy-le-Vieux)	011 AP n°40, n°41, n°42, n°44 et n°319 (BND)	Consorts GILBRIN-VAL	29 juillet 2022 - 5 825 000€	Préemption au prix figurant dans la DIA 5 825 000 € + 275 000 € de commission d'agence	6 100 000,00 €	Acte signé le 15 novembre 2022
	19 août 2022 - n°434 - 2022	Acquisition par voie de préemption d'un bâtiment commercial appartenant à la SARL T.K.Fées	8 rue du Lac (Annecy)	bât commercial	SARL T.K.Fées	Valeur à définir par le juge de l'expropriation		0,00 €	Déclaration retirée le 23 septembre 2022 (n°482-2022)
	28 août 2022 - n°438 - 2022	Acquisition par voie de préemption d'un appartement et ses dépendances à usage de cave, grenier et garage appartenant à Madame Florèle BERNARDI-GRA.	215 avenue d'Air les Bains (Seynod)	268 BB n°32 - lots n°5, 15, 21 et 25	Madame Florèle BERNARDI-GRA	8 août 2022 - 370 000 €	Préemption au prix figurant dans la DIA	370 000,00 €	Acte signé le 14 novembre 2022

	23 septembre 2022 - n° 493-0922	Retrait de la décision de préemption d'un bail commercial appartenant à la SARL T.K.Fées	6 rue du Lac (Annecy)	bail commercial	SARL T.K.Fées			0,00 €	Retrait de la décision : n°434-2022 du 10 août 2022
2022- n°249 du 28 septembre 2022		Acquisition d'une parcelle appartenant à Monsieur Philippe CURTET pour l'aménagement de la route de Saconnas.	Route de Saconnas (Seynod)	268 D n°1390p	Monsieur Philippe CURTET	non-requis	sans	100,00 €	5 € / m² - Le prix sera définitivement fixé après réalisation du document d'arpentage déterminant la surface exacte
2022- n°249 du 28 septembre 2022		Acquisition d'une parcelle appartenant aux Consorts CHAPPUIS pour l'aménagement de la route de Saconnas.	Route de Saconnas (Seynod)	268 BE n°8p	CONSORTS CHAPPUIS	non-requis	Abattement de 10% pour occupation des terrains par un exploitant agricole Déplacement de la clôture existante	1 957,00 €	5 € / m² - Le prix sera définitivement fixé après réalisation du document d'arpentage déterminant la surface exacte
2022- n°250 du 28 septembre 2022		Acquisition de terrains appartenant à Monsieur Patrick et Madame Isabelle CHAPPUIS pour l'aménagement de la route de Saconnas et la création d'une noue.	Route de Saconnas (Seynod)	268 BE n°10p et n°8p	Madame Isabelle CHAPPUIS et Monsieur Patrick CHAPPUIS	non-requis	Abattement de 10% pour occupation des terrains par un exploitant agricole Déplacement de la clôture existante et mise en place d'une clôture le long de la noue.	12 915,00 €	5 € / m² - Le prix sera définitivement fixé après réalisation du document d'arpentage déterminant la surface exacte
2022- n°251 du 28 septembre 2022		Acquisition d'une parcelle appartenant aux Consorts MARTEL pour l'aménagement de la route de Saconnas.	Route de Saconnas (Seynod)	268 BE n°11p	CONSORTS MARTEL	non-requis	Indemnité pour perte d'arbres en sus Mise en place d'une clôture en bordure de la future emprise de la route.	3 010,00 €	5 € / m² - Le prix sera définitivement fixé après réalisation du document d'arpentage déterminant la surface exacte
2022- n°252 du 28 septembre 2022		Acquisition de terrains appartenant au GFA DES MARONNIERS pour l'aménagement de la route de Saconnas.	Route de Saconnas (Seynod)	268 BE n°3p et n°32p	GFA DES MARONNIERS	non-requis	Indemnité pour perte d'arbres en sus Mise en place d'une clôture en bordure de la future emprise de la route.	4 940,00 €	5 € / m² - Le prix sera définitivement fixé après réalisation du document d'arpentage déterminant la surface exacte
2022- n°254 du 28 septembre 2022		Acquisition de terrains appartenant en indivision à Madame Catherine BORGARD-ROSAZ et Monsieur Rudy ROMET, pour la préservation de la forêt de Sainte-Catherine.	Forêt Sainte-Catherine (Annecy)	CS n°43 et n°51	Madame Catherine BORGARD-ROSAZ et Monsieur Rudy ROMET	non-requis	Sans	17 988,00 €	
2022- n°288 du 17 octobre 2022		Dans le cadre du projet d'aménagement routier entre RD n°1201 et la section Branchy la ville fait l'acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur Gérard GRANCHAMP.	Lieu dit "Les Muriers" (Seynod)	268 AJ n°55	GRANCHAMP Gérard	non-requis	2,50 €/m² en zone agricole et 57 €/m² en zone 2AU	128 782,00 €	124 053€ indemnité principale - 3 649€ indemnité de rachat - 2 000€ indemnité accessoire (perte de clôture)
2022- n°346 du 12 décembre 2022		Acquisition de terrains par la ville auprès de la espregrésé DOMAINE DE SAINTE ANNE à titre de réserve foncière et en vue de l'aménagement de voirie	Rue du Pré de la Salle (Annecy-le-Vieux)	011 CB n°194 et 011 AL n°46 (2 portions de parcelles)	COPROPRIETE - "DOMAINE SAINTE ANNE"	Le 28 juillet 2019 - 77 700€	Acquisition de la parcelle 011 CB n°194 pour 77 700 € et des parties de la parcelle 011 CB n° 46 à titre gratuit	77 700,00 €	
2022- n°346 du 12 décembre 2022		Acquisition d'un terrain boisé appartenant aux Consorts METRAL présentant un intérêt environnemental.	Lieu dit "Les Jels" (Seynod)	268 D n°472	Consorts METRAL	Le 18 novembre 2022 - 500,00€	Application de l'article L.331-22 du code forestier	500,00 €	
TOTAL DES ACQUISITIONS								9 637 482,00 €	

ALIÉNATIONS 2022

DATE ET N° DE LA DÉLIBÉRATION	NATURE ET OBJET DE LA VENTE	LOCALISATION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	IDENTITÉ DE L'ACQUÉREUR	AVIS DU DOMAINE DATE ET MONTANT	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT	ANNOTATIONS
2022- n°112 du 04 avril 2022	Vente d'une parcelle au profit de Madame Catherine MAGNIN, située lieudit "Les Devants" (Pringy).	Lieudit "Les Devants" (Pringy)	217 AB n°394	Madame Catherine MAGNIN	Le 07 juin 2022 - 5 250 €	sans	5 250,00 €	Acte signé les 21 et 27 octobre 2022
2022- n°211 du 27 juin 2022	Vente d'un bâtiment bâti au profit de GIE IRM 74, situé 18 rue de la Césaire (Annecy).	18 rue de la Césaire (Annecy)	CW n°245	GIE IRM 74	Le 21 septembre 2021 - 1 165 000 €	sans	1 165 000,00 €	Acte signé le 12 janvier 2023
2022- n°347 du 12 décembre 2022	Vente de terrain au profit des Messieurs Thomas LALLEMAND et Robert MANFRE, situés Chemin du Châteaueux (Seynod).	Lieudit "Les Genevriets" (Seynod)	268 BH n°204 et partie du domaine non cadastré	Messieurs Thomas LALLEMAND et Robert MANFRE	Le 21 juin 2022 - 1 400€	sans	1 400,00 €	
TOTAL DES VENTES							1 171 650,00 €	

ECHANGES 2022

DATE ET N° D'ÉLABORATION	NATURE ET OBJET DE LA VENTE	LOCALISATION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	IDENTITÉ DU 1 ^{er} ECHANGISTE	IDENTITÉ DU 2 ^{ème} ECHANGISTE	CONDITION DE L'ECHANGE	AVIS DU DOMAINE - DATE ET MONTANT	MONTANT			DATE DE SIGNATURE DE L'ACTE
								Montant acquisition	Montant cession	Montant net	
2022 - n°210 du 27 Juin 2022	Echange de terrains pour régularisation foncière afin de définir la limite entre la propriété communale et la propriété de la SCI ACTIM.	851 Route de Vernes (Pringy)	Parcelles cédées par la Commune: 217 A n°282 et n°38 Parcelles acquises de la SCI ACTIM: 217A n°280	Commune d'Anney	SCI ACTIM	Mise en place d'une clôture par la ville	Pour la partie cédée : la 6 Juin 2022 : 500 € Pour la partie acquise : non requis	500,00 €	500,00 €	0,00 €	
2022 - n°343 du 12 décembre 2022	Echange de terrains pour régularisation, suite à la constatation, par un géomètre, d'une distorsion foncière.	39 Boulevard de la Corniche - Chemin de la Puya (Anney)	Parcelles cédées par la Commune: CP n°275 Parcelles acquises de Mme et M. COUBET : CP n°277	Commune d'Anney	Mme et M COURT	sans	Pour la partie cédée : la 23 septembre 2022: 20 € Pour la partie acquise : non requis	20,00 €	20,00 €	0,00 €	
TOTAL ECHANGES								520,00 €	520,00 €	0,00 €	

BAUX 2022

DATE ET N° DÉLIBÉRATION	DÉSIGNATION DU BIEN	NATURE ET OBJET DU BAIL	LOCALISATION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	IDENTITÉ DU BAILLEUR	IDENTITÉ DU PRENEUR	AVIS DU DOMAINE DATE ET MONTANT	CONDITIONS DE LA LOCATION	MONTANT	ANNOTATIONS
2022 - n°110 du 04 avril 2022	Bail à construction au profit du Ministère de l'Intérieur suite à l'acquisition d'un terrain auprès de la SNCF de 5 178 m².	Bail à construction à conclure en vue de la construction du nouvel Hôtel de Police.	Rue des Usines (Annecy)	010 DO n°91, n°92, n°93 et n°174 et 010 DP n°175	Commune d'Annecy	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Le 14 octobre 2021 1 320 000 €	Durée du bail 99 ans - loyer annuel de 267 544,03 € les 4 premières années puis 229 823,88 la 5ème année.		Délibération annulée et remplacée par délibération n°253 du 26 septembre 2022.
2022 - n°233 du 26 septembre 2022	Annule et remplace la délibération n°110 du 4 avril 2022 - s'agissant d'un terrain qui dépendra du domaine public de l'Etat, la forme du contrat ne peut être un bail à construction s'il excède 70 ans.	Bail emphytéotique administratif à conclure en vue de la construction de l'Hôtel de Police	Rue des Usines (Meythet)	010 DO n°91, n°92, n°93 et n°174 et 010 DP n°175	Commune d'Annecy	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Le 2 août 2022 1 320 000 €	Durée du bail 99 ans - loyer annuel de 267 544,03 € les 4 premières années puis 229 823,88 la 5ème année	1 320 000,00 €	Cette délibération remplace celle du 4 avril 2022 n°110
TOTAL DES BAUX									1 320 000,00 €	

SERVITUDES 2022

DELIBERATION	NATURE ET OBJET DE LA SERVITUDE	LOCALISATION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	IDENTITÉ du PROPRIÉTAIRE DU FONDS SERVANT	IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS DOMINANT	CONDITIONS DE LA SERVITUDE	MONTANT	ANNOTATIONS
2022- n° 63 du 31 janvier 2022	Constitution de servitudes de passage public pour piétons, cycles, engins d'entretien et de sécurité.	Zac Pré-Billy (Annecy)	217 AL n°236 n°238 n°226 et n°102a	TERACTEM	COMMUNE D'ANNECY	Le nettoyage, l'entretien, et le renouvellement de la surface extérieure du cheminement piéton sera assuré par une ASL. La commune participera aux frais d'entretien.	0,00 €	Acte signé le 12 avril 2022
2022- n° 64 du 31 janvier 2022	Constitution de servitudes de passage public pour piétons sur le trottoir.	Zac Pré-Billy (Annecy)	217 AL n°232 n°236 et n°240	TERACTEM	COMMUNE D'ANNECY	Le nettoyage, l'entretien, et le renouvellement de la surface extérieure du cheminement piéton sera assuré par le propriétaire du fonds servant.	0,00 €	Acte signé le 12 avril 2022
2022- n°209 du 27 juin 2022	Constitution de servitude d'usage public pour les cheminements doux et d'éclairage public, devant le parvis de l'hôtel et le futur parc public	rue des Marquisats (Annecy)	CE n°50, 52, 60 et 64 pour partie - CE n°65 en totalité	Groupe POLLET VILLARD et CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER	COMMUNE D'ANNECY	Entretien des candélabres à la charge de la ville - Entretien des cheminements piétons et cycles à la charge du fonds servant devant le parvis de l'hôtel et à la charge de la ville dans la partie publique	0,00 €	
TOTAL SERVITUDES							0,00 €	